

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2006

## **1. C.E.T. D'AMAILLOUX**

Le huis clos n'est plus nécessaire puisque la presse en a fait écho la semaine dernière sur le journal.

Mr le maire a rencontré le maire d'Amailloux suite à la dernière décision du conseil et a proposé une répartition du produit de la taxe sur l'enfouissement des déchets à hauteur de 50 % pour Chiché : le maire d'Amailloux est loin de cette proposition puisque les membres de son conseil ont proposé 10 %.

Le maire de CHICHE a ensuite proposé 40 %, pensant qu'il s'agissait d'une proposition honnête. Réponse du maire d'Amailloux : un tiers et deux tiers mais son conseil ne le suit pas. Jusqu'à maintenant le conseil d'Amailloux proposera 25 %.

Mr le maire donne lecture de la dernière proposition d'Amailloux reçue ce jour : 50 % pour Amailloux et le reste partagé entre la commune d'accueil et les communes limitrophes.

De plus, la SITA a proposé à la commune d'Amailloux : un système de mécénat en faveur de la commune d'Amailloux (2 € la tonne pour Amailloux).

Pour résumer : la commune d'Amailloux propose 75 % pour elle et 25 % pour CHICHE.

Plusieurs questions se posent :

- Cette somme non prévue dans le budget communal, doit-on aller jusqu'à la rupture du dialogue avec Amailloux ?
- Peut-on attendre un an si on ne trouve pas d'accord ? Que se passe t-il pendant cette année ?
- Jusqu'où accepte-t-on le compromis ?

Le conseil municipal de CHICHE propose 33 %, (cette proposition sera figée et il n'y en aura pas d'autres).

Vote à main levée pour cette proposition :

Mr MERCERON Serge, Mmes VERGNAUD Gaby et MERCERON Thérèse-Marie s'abstiennent.

Accord : 11 pour

Le maire suspend la séance pour appeler le maire d'Amailloux et lui signifier cette décision. Ce dernier informe le maire que le conseil d'Amailloux ne changera pas sa décision.

La séance reprend.

En tout état de cause, le maire prendra contact avec le préfet pour savoir ce qui se passe en cas de désaccord entre les communes.

## **2. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

### **a. BATIMENTS**

- Salle de sports : avancement normal du chantier
- Maison de retraite : Prévoir l'aménagement des parkings devant les locatifs, la bibliothèque et la garderie.
- Salle des fêtes : difficultés pour terminer le chantier : finitions au niveau du parquet, les miroirs, les rideaux électriques, etc... Réunion prévue demain soir.
  - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES :

- Boîtier pour fermer tout le système de commande de l'éclairage de la scène, et les boîtiers électriques en pied de poteaux. Devis de FRADIN BRETON : 891,02 € TTC. Le conseil accepte.
- Bar de l'entrée : devis demandé aux entreprises GIRARD – COUDREAU et BLAIS.

Des priorités devront être établies.

- Sanitaires école publique : devis en cours
- Journées commerciales : Mr MARY tient à apporter son sentiment par rapport au bilan des journées commerciales :
  - nécessité d'apporter des améliorations en terme de fonctionnement : micros, sono, etc...
  - L'U.C.A. pourrait apporter plus de bénévoles pour soulager le travail de l'équipe municipale.
  - T.T.C. malgré 16 exposants, l'aménagement était plutôt bien réussi mais sans apporter plus de visiteurs que ce soit au niveau de la manifestation elle-même que de la foire exposition.

Par ailleurs, Mr MARY souhaite revenir sur les propos tenus par un journaliste à son sujet. Ceux-ci l'ont beaucoup touché, lui mais également ses proches et auront des répercussions sur son environnement de travail.

Mr MERCERON tient à dire, même publiquement, qu'il soutient l'action de François mais qu'il respecte la liberté de la presse. L'ensemble des membres du conseil partage cet avis. L'incident est clos.

#### **b. VOIRIE**

Mr GOYEAU donne le compte rendu de la commission du 23 septembre.

- Demande de Mr GOURDON Pierre pour l'achat de terrain situé près du presbytère : la commission émet un avis défavorable puisque la seule sortie possible est par le presbytère. Attendre que le projet d'aménagement du presbytère soit plus avancé pour répondre de façon définitive à Mr GOURDON. Le conseil approuve cette décision. Faire un courrier en ce sens à Mr GOURDON.
- Rue du Théâtre et route de la Missardière ainsi qu'une petite partie à la Gaude : travaux terminés
- Travaux à prévoir pour 2007 :
  - La rue du camp, l'impasse du Moulin, la Marchetière, Bardéas, le Gourneau, la Frenelière, la Noue Ronde à la Priaudière, le Plessis (petite partie jusqu'au tourne à gauche) et chemin chez Mr GUILLON, 100 m au Deffend, la route de Bandouille, la route de chez Mady Sèvres à la Gaude.
- Liste des priorités de 1 à 5 :
  - ① La Gaude
  - ② Rue du Camp
  - ③ La Noue Ronde
  - ④ Le Deffend
  - ⑤ Le Gourneau
- Autres travaux :
  - Marquage des parkings salle de gym et salle des fêtes : devis en cours (voir le Conseil Général pour l'arrêt du car)
  - Création d'une entrée chez Michel TURPEAU à Chausserais ; entrée à créer également pour Jacques BLOT. La commune prend en charge ces deux entrées.
- Achat d'un taille haie thermique : 400 € chez Mr REAU de CHICHE

- Tailleuse de haies : cet outil commence à avoir de l'usure (300 ou 400 heures par an), penser à son renouvellement avant qu'elle ne fasse trop de frais.
  - Voir également pour le tracteur : prévoir son changement dans un avenir plus ou moins proche
  - Bois de Nantilly : l'entreprise COFOGAR a été retenue pour 5 € à 1,50 € le stère.
  - Eclairage Impasse du Moulin : voir pour un lampadaire supplémentaire. Voir également la programmation de la rue des rosiers, rue des jardins, Impasse du Moulin
- Mr MARY rappelle le projet de la sécurité à la sortie des écoles.

### **c. VIE SCOLAIRE**

Compte rendu joint et remis ce jour à chaque conseiller.

- Repas CIVAM : reconduit-on ce principe de choix des produits directs producteurs ? La commission propose une fois par trimestre au lieu d'une fois par mois. Après en avoir délibéré, le conseil décide une fois par trimestre.
- Fonctionnement de la garderie périscolaire : effectif toujours en hausse, Mme MENARD est donc présente assez régulièrement.
- Autre question : commission culturelle à la communauté de communes : dans le cadre des animations sur « la gourmandise » les produits dégustés seront soit payés aux commerçants par la communauté de communes soit donnés gratuitement par les commerçants. A voir au Conseil Communautaire.

### **d. VIE ASSOCIATIVE**

- Bilans :

- o 14 juillet : 2.373 €
- o Chichée : 1.764 €
- o TTC : factures en cours
- o Pour le marché fermier : bilan par la chambre d'agriculture : 11 marchés ont eu lieu cette année. Participation très variable selon les communes : assistance correcte à CHICHE (1er : Argenton Château). Animations difficiles à trouver. Il semblerait que CHICHE soit sollicité à nouveau l'année prochaine.

- Etude du nouveau contrat de location des salles communales. Le 18 octobre à 20 H 30 : réunion des présidents d'association : visite de la salle et présentation du nouveau contrat.

- Mr MERCERON rappelle l'animation soirée «Chine » et désire parler de T.T.C. : bonne impression dans l'ensemble mais il n'a pas reconnu le TTC de janvier 2004 dans le nombre et le style de personnes qui ont exposé, dans l'esprit qui régnait autour de ça. Pas d'équivalent ailleurs, pas de dynamique comme précédemment. Il souhaite qu'il soit fait un bilan avec les exposants et que l'on en tire les conséquences

Mr le maire pense que quelque soit la présentation faite cette année, l'effet de surprise n'est pas celui d'une première édition. En tout état de cause, le conseil municipal avait pris cette décision et devra prendre la prochaine décision avec au moins un an d'avance.

### **e. COMMUNICATION**

- ChIC n° 11 : remettre les articles pour le 6 novembre, réunion de la commission « communication » le 7 novembre à 20 h 30.

- Récompense des maisons fleuries, récompense de Thomas VERGNAUD, de Mr MORIN Michel et de Nicole ZUO le 18 novembre à 11 h 00.

- Agenda 2007 en préparation. Les artisans ont été contactés.

- Inauguration salle des fêtes : tables devant le bar et claustras à prévoir, entretien du parquet, bonne impression sur la qualité de la structure.

- Soirée « Chine » : bonne préparation, exposé de grande qualité, bonne participation (120 personnes). Initiative à reconduire : Mexique par exemple si la personne est toujours à Chiché l'année prochaine, Angleterre ou Hollande, Bosnie, Portugal, les Etats Unis. Idées à conserver pour l'année prochaine.

**3. Demande de D.G.E. 2007**

Dossier à présenter : le parking et le rond point de la salle de sports.

**4. Chemin rural des Bois de Bressuire**

Courrier du Groupement forestier des Fayards représenté par Mr VION joint en annexe. Proposition d'échange d'allées à l'intérieur. Affaire à suivre et à réfléchir.

**5. Projet de maison médicale**

- 1ère solution pour le lieu d'implantation : Mr COGNLY, architecte a été contacté pour le projet près de la salle de gym qui semble non réalisable par manque de place.
- 2ème solution : une parcelle du lotissement du Pinier.  
Une surface de 370 m<sup>2</sup> couverte serait nécessaire. Coût estimatif : 660.000 € sans le parking. Prix moyen du m<sup>2</sup> en location : 7 à 8 € du m<sup>2</sup> (loyer de 400 € par mois pour le médecin, 700 € pour la Kiné par exemple). Une autre réunion sera organisée avec tous les partenaires intéressés au projet. Affaire à suivre

**6. Recherche d'amiante dans les bâtiments communaux**

Devis de Scedi Gobin : 1600 TTC. Demander 2 autres devis.

**7. ASSURANCE GROUPAMA**

Avenant à signer pour réactualisation des surfaces après vente de l'atelier relais et de l'agrandissement de la salle des fêtes.

**8. Prêt CAISSE D'EPARGNE par palier de 5 ANS**

Taux revus à chaque palier de 5 ans. Le conseil opte pour un taux fixe à 3,96 % pour les 5 prochaines années.

**9. Collecte des ordures ménagères au Chemin des Escardières**

Le camion ne peut plus tourner au bout et faire demi tour. Mr RENAUDET fera une enquête auprès des riverains

**10. Courrier du Préfet**

Le Préfet fait passer un communiqué de presse relatif aux « rumeurs sur la présence d'avions anti-pluie dans le ciel des Deux-Sèvres ».

**11. Réparation des vitraux à l'église**

Devis en cours

**12. Permanence assistante sociale à Chiché**

La permanence aura lieu dorénavant les mardis au lieu des jeudis. Prendre rendez-vous préalablement avec l'assistante sociale.

**13. Homologation du terrain de Chantegros**

Réunion avec l'administration et les bolides chichéens : de nombreuses études d'impact sur l'environnement sont obligatoires. Les Bolides Chichéens sont en première ligne et

doivent concerter toutes les parties intéressées par ces études (y compris l'association de chasse qui organise le stock car).

**14. Chauffeur du car scolaire en remplacement de Mr MINOZA**

Mme MOULIN serait d'accord pour passer le permis de transport en commun. Pour la fin du mois, Mr Roger COUTANT remplacera Mr MINOZA pendant ses congés.

**15. Courrier CAN – SMITED – PAYS et SVL**

Réunion d'informations sur la prévention des déchets le 8 novembre à 18 h au SVL, se faire inscrire au préalable.

**16. Stagiaires dans les services de la commune**

Cantine : Audrey GOUSSE

CLSH : Julie MORTEAU

Espaces verts : Maxime RENAUD et Emmanuel FUZEAU

**17. Courrier de Mme GOURDON :**

L'action catholique des enfants animée par Mme GOURDON demande la salle de la maison des associations et un placard. Accord du conseil

**18. Information**

Nouvelle intervention des pompiers à la Berthomelière pour attaque par des chiens d'un troupeau de moutons appartenant à Mr RAOUL Philippe. Les gendarmes et le vétérinaire ont été appelés pour examiner les chiens de Mr BIGOURET. Sur les 5 chiens examinés, un seul a dû être euthanasié.

---